

Conseil municipal : Jean Luc Estavoyer vous informe qu'en raison de ses charges professionnelles actuelles, il n'a plus le temps d'assumer pleinement ses missions et responsabilités de Maire adjoint à la culture et au tourisme. C'est pourquoi il a décidé de démissionner et de renoncer à toutes ses délégations à compter du 1^{er} janvier 2012. C'est à regret, soyez-en sûr. Cependant, il restera conseiller municipal. En attendant des jours meilleurs où il aura plus de disponibilité et avec toute sa cordialité.

Collège : Vous avez pu lire dans la presse un certain nombre d'articles concernant notre collège. La baisse des effectifs à l'école primaire, 16 enfants seulement en CM2 cette année à Champlitte, le Conseil Général de Haute Marne qui impose aux enfants de Coublanc et Maatz de rejoindre le collège de Prauthoy, aboutiront à une baisse du nombre de classes au collège à la rentrée 2012.

Face à cette baisse d'effectifs, l'Inspection académique envisagerait une évolution du statut du collège : fusion administrative avec celui de Dampierre, ce qui, à terme, ferait perdre toute autonomie à notre collège. Le Conseil Général, qui soutient les petits collèges ruraux, a refusé catégoriquement la fusion lors d'un vote le 9 janvier dernier.

Que peut-on dire aujourd'hui ? à la rentrée 2012, comme à l'accoutumée, le collège de Champlitte accueillera les jeunes de la commune et du canton, de Oyrières, du RPI Fouvent-Larret-Roche. Il offrira les mêmes enseignements qu'ailleurs, les mêmes options, les mêmes services.

La rentrée 2013 s'annonce beaucoup plus sereine avec 33 élèves, rien que pour Champlitte, à l'entrée en 6^o.

Le collège de Champlitte, petit collège rural, offre une véritable qualité de vie, un enseignement au plus près des besoins des élèves, une cantine quasi familiale, des transports gratuits et des projets culturels toujours soutenus et financés par le Syndicat du collège.

Animations de février renseignements 03.84.67.67.19

Samedi 11 fév.21 h	Bal masqué et karaoké (O.T.)	Salle des fêtes
Samedi 18 février	Couscous organisé par les "Amis de Champlitte-la-Ville"	Salle communale
Dimanche 19 fév.	Loto de la "joie de Vivre"	Salle de l'orangerie
Samedi 28 février	Carnaval organisé par "Leffond animation"	Leffond



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

<http://www.mairie-champlitte.fr>

Info municipale n°42
Février 2012

1612—2012
Les 400 ans de la
confrérie Saint Vincent



Photos Philippe Dupas

Recensement à Champlitte

Les opérations de recensement dureront jusqu'au 19 février. Les renseignements collectés par les agents recenseurs sont anonymes et ne sont pas diffusés à quelque service que ce soit. Vous pouvez vous référer au bulletin de janvier pour trouver le nom et la photo de la personne qui doit passer chez vous. Faites lui bon accueil.

Entre 1999 et 2009, la population de notre commune est passée de 1828 à 1848 habitants, soit 20 chanois supplémentaires. Avec une augmentation de + 1,1 % en 10 ans, Champlitte se situe en dessous de la moyenne départementale, 4,1 %. Ces chiffres doivent nous alerter.

(chiffres publiés dans la Presse de Gray du 12 janvier.)

Le recensement de 2012 donnera une idée plus précise de l'évolution de notre population : nombre d'habitants des communes associées, tranches d'âge, population active...

Services "petite enfance"

Roul'tibou : lundi après midi et vendredi matin. Roul'tibou monte en puissance. Une dizaine de tout petits le fréquentent régulièrement.

Périscolaire : matin et soir dans les locaux de la garderie. Ouvert depuis septembre le mercredi toute la journée, même pendant le temps de midi, ce service a du mal à trouver son public. 2 personnes accueillent les enfants d'âge scolaire à la demi-journée, ou à la journée pour un coût modique de 4 € la demi-journée, 7 ou 8 € la journée (avec ou sans repas).

Depuis la rentrée de Noël, aucun enfant ne fréquente la garderie le mercredi. Ce service, qui semble ne plus répondre à une demande des parents, sera donc en sommeil après les vacances de printemps en attendant des jours meilleurs.

Cantine scolaire : au premier trimestre, elle a servi en moyenne 28 repas aux enfants maternelle et primaire. Les enfants bénéficient de la restauration du collège. Les cuisinières travaillent le plus souvent possible avec des produits frais, bio ou des circuits courts, afin d'offrir des repas variés et de qualité. Vous pouvez connaître le menu de la semaine dès le lundi sur le site de la commune. (www.mairie-champlitte.fr, rubrique "vivre à Champlitte").

ALSH. L'Accueil loisirs fonctionnera pendant les 2 semaines des vacances de février, du 27 au 2 mars et du 5 au 9 mars.

L'info sur ces 2 semaines passera comme d'habitude par l'école.

Pensez à inscrire vos enfants dès que possible à la garderie

Affouages.

Les travaux d'abattage ont pris du retard. Le tirage des affouages s'en trouve retardé d'autant. Nous le regrettons. Le tirage au sort aura lieu à la salle polyvalente de Champlitte le **vendredi 3 février** à partir de 9 heures.

Rues : le conseil municipal du 6 janvier a baptisé une rue du lotissement *rue du général Bousenard*. Il a passé 10 ans de sa retraite à Champlitte où il décèdera le 20 juillet 1911. Il dotera l'église de Champlitte de plusieurs éléments de mobilier, dont le calorifère présenté à Champlitte-la-Ville.



Jean Christophe Delcambre a participé **au rallye de Monte Carlo** comme copilote dans la DS3 pilotée par Bertrand Latour. L'équipe a terminé 22^{ème} au classement général et 3^{ème} des 2 roues motrices. Félicitations pour cette belle performance. (voir www.mairie-champlitte.fr)

Associations chanitoises

La réunion du vendredi 20 janvier entre la municipalité et les Présidents a permis de faire le point sur les associations chanitoises.

30 associations participent à l'animation de la commune et proposent une offre variée en direction des jeunes et des moins jeunes.

La plus "grosse", la "**Joie de Vivre**" compte plus de 220 adhérents. La section marche organise 2 sorties hebdomadaires pour une cinquantaine de personnes. Depuis le 19 janvier, elle propose des cours d'informatique pour tous : prise en main de l'outil et perfectionnement.

Quelques offres nouvelles, dans le cadre de l'amicale laïque,

* **La danse**, le mardi de 19 h 30 à 21 h et le samedi matin, de 10 h à 11 h 30

* **Le théâtre** qui s'ouvre cette année aux plus jeunes.

3 associations naissantes, **les amis de Frettes, Vent d'Irlande, les amis de Bernard Marion**.

Des animations prennent une place pérenne dans le calendrier de Champlitte : la *saint Vincent*, en janvier, *le festival jeune public en mai*, *le festival de guitare mai-juin*, *le rétro mobile* et *le bike and run début juillet*, les *marchés* de l'Office de Tourisme de mai et d'août, les *vides-greniers* de l'école, de Leffond, de Montarlot, ...

Des événements importants rythmeront le calendrier de cette année. Outre les 400 ans de la saint Vincent, les 90 ans du foot, les 150 ans de la compagnie des sapeurs pompiers de Champlitte.

Section tennis de table.

Elle propose dès maintenant d'offrir à chacun, spécialiste ou non, de se détendre en jouant juste pour le plaisir. *Joël Boyard 03 84 67 62 31.*

L'**ATC** organise un stage de tennis du 27 février au 3 mars. Ce stage s'adresse à tous. Renseignements

Ateliers créatifs : mardi 21 février à partir de 14 h. *Préparatifs de Pâques.*

En prévision d'une exposition sur les écoles primaires de Champlitte et de ses communes dans les années 50, l'Office de Tourisme propose à toutes les personnes qui détiennent des photos de cette époque de bien vouloir les confier pour quelques jours afin de les scanner.

L'office vous remercie d'avance pour votre aimable contribution qui permettra de faire revivre pour tous les souvenirs d'école.

Dédicace : **Michel Bregnard, la Haute Saône en 200 questions.**

Samedi 18 février Tabac Presse Librairie Rue Pasteur Champlitte.